

Circulation piéton en zone coté piste de l'Aéroport de Montpellier-Méditerranée

45 minutes + 25 minutes

Public concerné

Ce module s'adresse à toute personne amené à se déplacer à pied sur l'aire de mouvement, et confronté aux risques piétons côté piste.

Modalité

Formation E-Learning théorique : initiale et recyclage

Validation

Evaluation finale

Objectifs de la formation

- Comprendre les consignes générales de sécurité afin de les mettre en oeuvre
- Comprendre les risques en tant que piéton
- Être capable d'anticiper les éventuels soucis rencontrés pour assurer une sécurité optimale

Programme

- Présentation de l'aérodrome
- Consignes générales de sécurité
- L'aire de trafic et ses dangers
- Facteurs humains
- SGS et notifications des évènements
- Contacts en cas d'évènements
- Conclusion
- Examen final

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.

Numéro d'autorisation

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2023-06-14-20180585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Wasquehal FOR-059-2026-11-08-20210585036; Pusignan FOR-069-2027-01-19-20210590823; Marignane FOR-013-2026-10-14-20210582258; Nice FOR-006-2026-10-14-20210582285; Pointe-à-Pitre FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac POR-031-2026-12-03-20210587238; Rungis FOR-094-2023-04-12-20180587609; Sainte-Marie FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mamoudzou FOR-973-2023-07-30-20180663202; Tremblay-en-France FOR-093-2027-04-27-20220611151; Saint Herblain FOR-044-2023-07-04-20180636006